Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1734

Artikel: Un référendum au Costa Rica : regard d'une Suissesse sur une première expérience de démocratie directe, appliquée au sujet chaud du libre-échange avec les États-Unis

Autor: Robert, Charlotte

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024339

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un référendum au Costa Rica

Regard d'une Suissesse sur une première expérience de démocratie directe, appliquée au sujet chaud du libre-échange avec les Etats-Unis

Charlotte Robert (25 mai 2007)

Le Tribunal électoral du Costa Rica se trouve dans un imposant édifice pyramidal et c'est ici, dans les sous-sols, que vont se compter les votes de tout le pays le 23 septembre. Ce dimanche-là, pour la première fois dans l'histoire du continent, un traité de libre-échange avec les Etats-Unis (TLC: *Tratado de Libre Comercio*) fera l'objet d'un référendum. Il a lieu à l'initiative des autorités qui devancent ainsi ce qui aurait été une première demande de référendum populaire.

Il y a d'une part les questions de fonds et d'autre part l'organisation elle-même du référendum. La campagne a déjà commencé et le Tribunal électoral a décidé que les membres du gouvernement pouvaient s'exprimer mais que le budget gouvernemental dédié à l'information et à la propagande ne pouvait pas être utilisé pour défendre le TLC. Il y aura une certaine tolérance malgré tout dans les cas où, par exemple, un ministre est en déplacement et en profite pour parler du Traité.

L'opposition a commencé avec la manière forte: la compagnie nationale d'électricité, qui n'a aucune envie de voir son marché libéralisé, a organisé des coupures de courant tournantes dans tout le pays pendant deux semaines. Cela n'était jamais arrivé et tout le monde en parlait. J'ai même entendu des gens qui avaient des maux d'estomac et l'attribuaient à ces coupures et à l'arrêt des congélateurs! Le TLC a bon dos.

Avec le même esprit démocratique, la semaine passée, le gouvernement a reconduit dans ses fonctions, le recteur de l'Ecole polytechnique qui dirige la campagne contre le Traité.

Pour s'informer, on peut voir des DVD pour et des DVD contre ainsi que lire le très populaire 101 raisons de voter contre le TLC (fichier PDF en espagnol).

L'Assemblée législative quant à elle, planche sur 13 lois d'accompagnement, soit les lois nécessaires à la mise en oeuvre du Traité, soit celles visant à adoucir les effets négatifs sur l'emploi ou les revenus (de manière similaire à ce que la Suisse a connu vis-à-vis de l'Union européenne). L'atmosphère est tendue parce que les opposants craignent que certaines libéralisations soient effectuées même si le peuple refuse le Traité et leurs juristes s'efforcent de faire traîner les discussions.

Le référendum a été introduit dans la Constitution costaricaine en 2002. Le TLC en est le premier exercice, mais le Costa Rica a pu s'inspirer de l'expérience d'autres pays de la région et on m'a montré la documentation référendaire de la Bolivie, du Chili, de l'Equateur, de Panama et du Venezuela. Tous ces gouvernements de gauche (à part Panama) ont introduit le droit de référendum ces dernières années.

La procédure costaricaine est intéressante à plusieurs égards. Par exemple: la documentation qui sera envoyée aux électeurs contiendra une trentaine de pages sur l'essence du Traité et ses implications. Elle n'est pas écrite par l'administration mais par un groupe de sages composé entre autres des recteurs des universités publiques du pays.

Autre particularité: les médias doivent annoncer chaque semaine toutes les personnes ou entreprises qui ont financé de la publicité et pour quel montant (le maximum autorisé par personne ou entreprise est de 8'000 $). Cette liste est publiée sur le site Internet du Tribunal.

Finalement les transports publics seront gratuits pour les personnes qui iront voter. Et le Tribunal doit encore décider de la participation minimum nécessaire, probablement 40%.

Coût global de l'opération: 1,5 million $ pour 2,6 millions d'électeurs dans 5000 bureaux de vote. Ce coût s'ajoute au budget ordinaire du Tribunal : 28 millions de dollars. Il faut dire que ce budget couvre également tout l'état civil du pays - soit 32 bureaux dans 32 cantons - qui octroie les cartes d'identité et met à jour

quotidiennement le registre électoral.

Le Tribunal électoral / état civil est une grosse machine parfaitement rodée de 900 professionnels capables d'assurer des tâches diverses dans tout le pays. En temps normal, la majeure partie d'entre eux s'occupe de l'état civil dans les 32 bureaux cantonaux et seules 40 personnes s'occupent de l'organisation des élections et du référendum. Certaines répondent au numéro gratuit que les électeurs peuvent appeler pour poser des questions sur le déroulement du vote ou pour dénoncer des fraudes. Mais au moment des votations, tous ces fonctionnaires sont envoyés aux quatre coins du pays pour vérifier l'état des locaux de vote, superviser le vote, ramener les sacs remplis des bulletins puis recompter le tout dans la capitale. Tout le monde ici est équipé de walkie-talkie. Seuls 10'000 auxiliaires seront engagés pour le jour J, soit 2 personnes par bureau électoral, et recevront chacun 60$.

Aujourd'hui c'était touchant de voir les jeunes faire la queue pour s'enregistrer. Tout ceux qui auront 18 ans avant le 23 septembre ont jusqu'au 31 mai pour le faire. Ils étaient tous accompagnés, les filles généralement par leur père et les garçons par leur mère. J'ai regretté de ne pas avoir un appareil photographique.

Entre Kouchner et Calmy-Rey

Comment peut-on être ministre des affaires étrangères de gauche dans un gouvernement de droite?

Alex Dépraz (26 mai 2007)

Nicolas Sarkozy, président de droite, a donc choisi un ministre de gauche, Bernard Kouchner, pour diriger sa diplomatie. Coup médiatique en vue des élections législatives ou véritable volonté d'ouverture de la part du président? Trahison politique ou fidélité à ses idéaux de la part de l'ex-administrateur du Kosovo? On s'abstiendra de procès d'intention pour juger sur les actes. Cette nomination a suscité des réactions virulentes non seulement en France, mais aussi de la part de personnalités de gauche romandes. C'est plus surprenant.

La direction du parti socialiste français a annoncé dans la foulée l'exclusion du PS *«de fait»* et *«automatique»* du nouveau locataire du Quai d'Orsay. Plutôt que d'exclusion, on serait tenté de parler d'excommunication. Le droit de l'association prévoit en France comme en Suisse quelques garanties de procédure: l'exclusion doit être prise par un organe compétent après que l'intéressé ait pu faire valoir ses droits. Même Georges Frêche en a bénéficié. On s'interroge d'ailleurs de voir le Parti libéral vaudois, traditionnel défenseur des libertés individuelles, suivre les mêmes curieuses méthodes pour bannir ses membres qui ont rallié *Ecologie libérale*.

Surtout, la Suisse connaît bien la situation d'une ministre des affaires étrangères socialiste dans un gouvernement marqué à droite. La cheffe du département fédéral des affaires étrangères dirige pourtant notre diplomatie, du moins quant elle ne pousse pas la chansonnette à la télévision. Elle fait même figure de locomotive électorale pour la gauche. Le PS français reproche à Bernard Kouchner de devoir assumer l'ensemble de la politique de droite du gouvernement Fillon. En tant que membre du Conseil fédéral, Micheline Calmy-Rey doit assumer collégialement les décisions du gouvernement, même si elle ne les partage pas. Personne ne songe pourtant à l'exclure du PS.

Bernard Kouchner peut assumer sa responsabilité ministérielle tout en restant minoritaire dans un gouvernement de droite. Ce qui est attristant, c'est qu'il aggrave, par son attitude inhabituelle dans l'Hexagone, la division au sein d'un PS français qui n'en avait pas besoin.